

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2024-058 du 25 avril 2024

Objet : Aménagement d'un centre de conservation de la DRAC
: Avenants aux marchés de travaux

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;
Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;
Vu la Décision du Président n°2024-006 du 17 janvier 2024 portant attribution des marchés de travaux ;
Considérant la proposition d'avenants ci-joint ;

ARRETE

Article 1^{er} : Dans le cadre de l'aménagement d'un centre de conservation de la DRAC, il est conclu, un avenant n°1 aux marchés de travaux avec les entreprises suivantes :

Lot n°2 - Menuiseries extérieures avec la société **ALU-GLASS** 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Lot n°3 - Ascenseur avec la société **KONE** 19270 USSAC
Lot n°5 - Revêtements de sol avec la société **PLASTISOL** 19000 TULLE

Article 2 : Les marchés sont modifiés comme suit :

Lot	Marché en € HT	Avenant n°1 en € HT	Marché compris avenant en € HT
2	40 970.00	2 298.81	43 268.81
3	26 100.00	983.00	27 083.00
5	62 195.50	5 742.00	67 937.50

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

P.DARY



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoge/..... dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

AVENANT N° 1

OPERATION

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION
DE LA DRAC
Boulevard Marcel ROUX
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE**

L'Avenant est établi entre les soussignés, ci-dessous énoncés :

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du Pays de St Yrieix
Rue du 8 mai 1945 – BP 28
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

ET

ENTREPRISE :

PLASTISOL
ZAC de la Solane
19 000 TULLE

LOT N° 05 REVÊTEMENTS DE SOL

Approuvé le 29 Janvier 2024

MONTANT INITIAL DU MARCHÉ : 74 634.60 Euros T.T.C.

Modifié Avenants précédents : Néant

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent Avenant a pour objet les travaux de plus-value pour la dépose de moquettes existantes.

ARTICLE 2 - PIECES ANNEXES

- Rapport de présentation
- Devis de travaux en plus-value

ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX MODIFICATIFS

Ces travaux seront supprimés suivant les prix du bordereau de prix unitaires.

MONTANT HT	5 742.00 Euros
T.V.A. 20 %	1 148.40 Euros
MONTANT T.T.C.	6 890.40 Euros

ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant du marché initial	74 634.60 Euros
Montant de l'avenant n° 1	6 890.40 Euros
Nouveau Montant du Marché	81 525.00 Euros T.T.C.

Soit quatre-vingt-un mille cinq cent vingt-cinq Euros

ARTICLE CINQ - AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial sont applicables de plein droit aux travaux faisant l'objet du présent Avenant, le délai des travaux est inchangé.

Fait à Nexon, le 12 Avril 2024

L'Entreprise

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Saint-Yrieix

SAS ENTREPRISE PLASTISOL
Revêtement PVC - Moquette - Parquet
ZAC de la Solange - 19000 TULLE
Tél: 05 85 26 11 24
sarpplastisol@orange.fr
RCS Brive 834 273 872 - Siret 834 273 872 00020



ZAC de la Solane 19000 TULLE
Tél. : 05.55.26.11.24/07.86.99.13.46
E-mail : sarlplastisol@orange.fr
Site : www.sarl-plastisol.fr

DEVIS N° DE00000469
TULLE, le 15/03/2024

Adresse des travaux :
Bourg -
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Communauté de communes du pays Saint - Yrieix
Bourg -
87500 ST YRIEIX LA PERCHE

Description	Qté	U.	P.U. HT	Montant HT
Travaux supplémentaires pour dépose de sol existant				
Dépose de moquette existantes (surfaces ponctuelles) et mise en déchetterie (pas de ponçage des résidus de colle prévu)	396,00	m ²	14,50	5 742,00
Total HT				5 742,00 €
TVA 20,00 %				1 148,40 €
Total TTC				6 890,40 €

Conditions Générales de Vente :

- Ce devis gratuit est valable 3 mois à compter de son émission. Au delà de ce délai, les prix pourront être révisés.
- Toutes mentions manuscrites en dehors des signatures sont strictement interdites sur le devis sous peine de nullité du contrat.

Conditions de paiement :

- Acompte de 30% à la signature : 2 067,12 €
- Acomptes intermédiaires selon situations de travaux
- Solde sur situation finale

Pour acceptation, prière de nous retourner :

- 1 double de notre devis daté et signé
- Le chèque d'acompte

Pour l'Entreprise :

Signature et cachet :

SAS ENTREPRISE PLASTISOL
Revêtement PVC - Moquette - Parquet
ZAC de la Solane - 19000 TULLE
Tél. 05 55 26 11 24
sarplastisol@orange.fr
RCS Brive 834 273 872 - Siret 834 273 872 00020

Pour le Client :

Date :

Signature :

précédée de la mention "Bon pour accord, devis remis avant exécution des travaux"

Assurance décennale et RC obligatoire souscrite auprès de la compagnie d'assurance AXA située 19190 BEYNAT, valable en France métropolitaine.
Pour tout paiement par virement : BNP PARIBAS - IBAN : FR76 3000 4007 3100 0100 8601 976 - BIC : BNPAFRPP

AVENANT N° 1

OPERATION

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION
DE LA DRAC
Boulevard Marcel ROUX
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE**

L'Avenant est établi entre les soussignés, ci-dessous énoncés :

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du Pays de St Yrieix
Rue du 8 mai 1945 – BP 28
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

ET

ENTREPRISE :

ALU GLASS
6 route de Périgueux
87 500 ST YRIEIX LA PERCHE

LOT N° 02 MENUISERIES EXTERIEURES

Approuvé le 29 Janvier 2024

MONTANT INITIAL DU MARCHE : 49 164.00 Euros T.T.C.

Modifié Avenants précédents : Néant

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent Avenant a pour objet le remplacement de deux châssis vitrés supplémentaires au R+2

ARTICLE 2 - PIECES ANNEXES

- Rapport de présentation
- Devis de travaux en plus-value

ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX MODIFICATIFS

Ces travaux seront supprimés suivant les prix du bordereau de prix unitaires.

MONTANT HT	2 298.81 Euros
T.V.A. 20 %	459.76 Euros
MONTANT T.T.C.	2 758.57 Euros

ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant du marché initial	49 164.00 Euros
Montant de l'avenant n° 1	2 758.57 Euros
Nouveau Montant du Marché	51 922.57 Euros T.T.C.

Soit cinquante et un mille neuf cent vingt-deux Euros et 57 cts

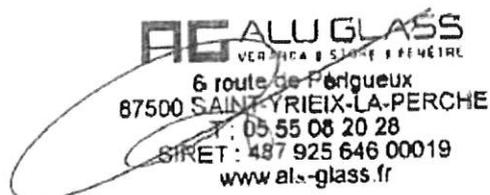
ARTICLE CINQ - AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial sont applicables de plein droit aux travaux faisant l'objet du présent Avenant, le délai des travaux est inchangé.

Fait à Nexon, le 19 Avril 2024

L'Entreprise

**Monsieur le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Saint-Yrieix**



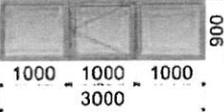
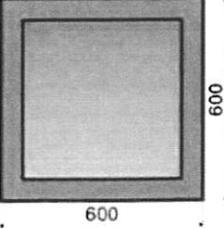
DEVIS N° FC240301392

Date : 18/04/2024
Code Client : 342
Tél. : 05 55 08 88 76/
E-mail :

Communauté de Communes du Pays de Saint Yrieix
Rue du 08 mai 1945

87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Votre contact : Christophe - christophe@aluglass87.eu 05 55 08 20 28
Horaires d'ouverture : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h (du lundi au jeudi) ; 8 h - 12 h / 14 h - 17 h (le vendredi)
Adresse du chantier : DRAC - 1 Boulevard Marcel Roux - - 87500 ST YRIEIX LA PERCHE
Réf. : Centre de conservation de la DRAC

Désignation	Qté	Pu HT	Total HT	TVA
<p><i>Menuiseries aluminium conformes aux réglementations en vigueur.</i> <i>Finitions laquées qualité marine – label Qualicoat. Finitions anodisées – label Qualanod.</i></p> <p><i>Menuiserie aluminium TECHNAL - SOLEAL FY</i> <i>Fenêtre / porte fenêtre à ouvrant apparent ou minimal</i> <i>Performances conformes aux exigences de la RT2020 pour des dimensions conventionnelles :</i> <i>Uw ≤ 1,7 Wm².K Sw ≥ 0.36</i></p> <p>Stockage 2 : Ensemble composé Larg 3000 mm x Haut 900 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stockage 2 : Fenêtre 1 vantail SOLEAL 55 : Larg 1000 mm x Haut 900 mm <ul style="list-style-type: none"> . Ouvrant apparent FYA . Gamme CONTEMPORAINE . Monocoloration Obscura Texturé RAL 7037 texturé . Pose en applique, dimensions tableau . Dormant 55 . Double vitrage classe 5 SP10.10.4 FE One Argon . Droite tirant (vue intérieure) . Poignée design exclusif Technal . Bavette alu - Stockage 2 : Châssis fixe 55 : Larg 1000 mm x Haut 900 mm - Stockage 2 : Châssis fixe 55 : Larg 1000 mm x Haut 900 mm <p>Dont éco-contribution REP PMCB : 1,56€ HT</p> 	1	1 803,56	1 803,56	1
<p>Dégagement vers stockage 2 : Châssis fixe SOLEAL Larg 600 mm x Haut 600 mm</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gamme CONTEMPORAINE . Monocoloration Obscura Texturé RAL 7037 texturé . Pose en applique, dimensions tableau . Dormant 55 . Double vitrage SP10.10.4 FE One Argon Clair <p>Dont éco-contribution REP PMCB : 2,25€ HT</p> 	1	495,25	495,25	1

ALU GLASS - 6 route de Périgueux - 87 500 ST YRIEIX LA PERCHE -

Tél. : 05 55 08 20 28 - E-mail : contact@aluglass87.eu - www.alu-glass.fr

S.A.R.L. au capital de 137 500 Euros - 48792564600019 - APE 4332B - TVA FR02487925646

Assurance décennale obligatoire souscrite auprès de GAN - 8/10 rue d'Astorg 75008 PARIS sous le n°309533942003

IDU - FR333364 04GNOI

AVENANT N° 1

OPERATION

**AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE CONSERVATION
DE LA DRAC
Boulevard Marcel ROUX
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE**

L'Avenant est établi entre les soussignés, ci-dessous énoncés :

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du Pays de St Yrieix
Rue du 8 mai 1945 – BP 28
87 500 SAINT-YRIEIX LA PERCHE

ET

ENTREPRISE :

KONE
La Gare
19 270 USSAC

LOT N° 03 ASCENSEUR

Approuvé le 29 Janvier 2024

MONTANT INITIAL DU MARCHÉ : 31 320.00 Euros T.T.C.

Modifié Avenants précédents : Néant

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Le présent Avenant a pour objet la mise en place d'un sol cabine ascenseur en tôle inox larmée (sol PVC en base)

ARTICLE 2 - PIECES ANNEXES

- Rapport de présentation
- Devis de travaux en plus-value

ARTICLE 3 - MONTANT DES TRAVAUX MODIFICATIFS

Ces travaux seront supprimés suivant les prix du bordereau de prix unitaires.

MONTANT HT	983.00 Euros
T.V.A. 20 %	196.60 Euros
MONTANT T.T.C.	1 179.60 Euros

ARTICLE 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Montant du marché initial	31 320.00 Euros
Montant de l'avenant n° 1	1 179.60 Euros
Nouveau Montant du Marché	32 499.60 Euros T.T.C.

Soit trente-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et 60 cts

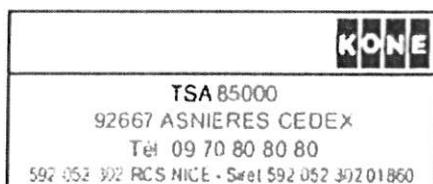
ARTICLE CINQ - AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du marché initial sont applicables de plein droit aux travaux faisant l'objet du présent Avenant, le délai des travaux est inchangé.

Fait à Nexon, le 19 Avril 2024

L'Entreprise

**Monsieur le Président de la Communauté de
Communes du Pays de Saint-Yrieix**





DEVIS N° 4386899754

Date: 08/04/2024

Réseau:72720116

Client:

Communauté de Communes du Pays de Saint Yrieix

Adresse:

pjs du 8 mai 1945 - BP28- 87500 Saint Yrieix

Bat:

DRAC à Saint Yrieix

Affaire suivie par:

Herve RIERA

Objet des prestations chiffrées:

Mise en place d'un sol cabine en tôle inox larmée

Chantier:

DRAC

Bd Marcel Roux

Ville:

87500 Saint Yrieix

Ces modifications peuvent être réalisées pour un montant en € de:

Composants/Prestations	Qté de base	Qté devis	Prix HT
Mise en place d'un sol cabine en tôle inox larmée	1	1	983,00 €

Le TOTAL HT est calculé en plus value

Ce prix sera majoré de la TVA en vigueur au moment de la réalisation des travaux.

TOTAL HT: 983,00 €

TVA % 20,00

196,60 €

Conditions de règlement :

100 % du montant total T.T.C. à la fin des travaux, à la réception de la facture.

TOTAL TTC: 1 179,60 €

Suivant nos conditions générales de vente fixées dans le contrat, et à réception

de vos ordres, les modifications pourront être réalisées dans un délai de:

Réalisé lors du montage de l'ascenseur

Accord donné à la société KONE

pour l'exécution des modifications suivantes mentionnées ci dessus

Par M. :

Le:

 Inclus dans le marché initial

 Hors marché